



Fiche 38

Bâtiments d'élevage à énergie positive

Contexte et objectifs

Le Grenelle de l'environnement demande au secteur agricole de réduire l'impact environnemental des exploitations.

La diminution des consommations d'énergie directes constitue l'une des réponses à cet objectif.

Or, les bâtiments d'élevage déterminent une part non négligeable de cette consommation énergétique.

C'est pourquoi l'Ifip travaille sur un projet qui se décline en 3 objectifs :

1-Création d'un guide pour la réalisation de bâtiments d'élevage à basse consommation d'énergie.

2- Recensement des technologies économes en énergie, des techniques de production d'énergie renouvelable et de récupération de chaleur.

3-Elaboration d'un concept de bâtiments d'élevage à énergie positive et analyse de l'intérêt technico-économique (ou surcoûts) de sa mise en place selon des scénarios prenant en compte l'évolution du contexte énergétique et du niveau de performances techniques.

Outre les actions de gestion courante visant à optimiser l'utilisation de l'énergie, ce concept est une voie possible pour améliorer notablement le bilan énergétique des élevages tout en anticipant l'augmentation amorcée du prix des énergies et **améliorant ainsi le bilan économique.**

Représentation d'un bâtiment d'élevage
Enfin, la mise en œuvre de ce concept constitue une occasion, dans un contexte de **nécessaire restructuration du parc de bâtiments**, d'orienter cette modernisation dans le sens d'une plus grande indépendance énergétique.

Principaux résultats

Les premiers résultats sont issus de la première année de vie du projet.

Un bâtiment d'élevage à énergie positive est défini comme **un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.**

Pour ce faire 2 étapes sont nécessaires :

1 Réaliser un Bâtiment d'Elevage Basse Consommation (BEBC).

2 Compenser les consommations d'énergie restantes par la production d'énergie renouvelable.

Ainsi, des seuils ont été fixés, permettant d'atteindre un BEBC (Tableau).

Seuil pour obtenir un BEBC

Stade	Ref	Objectif ¹	Eco.
Mater.	900	540	40 %
Post-S	85	51	40 %
Engrais.	40	20	50 %
Gestant.	160	80	50 %

Valeur exprimée en kWh/place/an

Comme illustré, un bâtiment BEBC doit permettre de **réduire de 40 % les consommations d'énergie** pour les stades physiologiques requérant un chauffage et de 50 % pour les autres.

Pour atteindre cet objectif, **5 points clés** ont été priorités :

- A. Exposition du bâtiment ;
- B. Organisation générale du bâtiment ;
- C. Qualité de la coque ;
- D. Maîtrise de l'ambiance ;
- E. Equipement.

Pour chacun de ces points, des exemples sont proposés, **facilitant la mise en œuvre** de solutions et permettant ainsi d'atteindre les objectifs fixés.

Partenariats et collaborations

Chambre d'agriculture de Bretagne, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Chambre d'agriculture de Bourgogne, Chambre d'agriculture de la Manche, ITAVI, IDELE.

Financeur

Programme national de développement agricole et rural.

Contact responsable de l'action

Michel MARCON
(michel.marcon@ifip.asso.fr)

En savoir +

Publication

Brochure : Qu'est-ce qu'un bâtiment d'élevage à basse consommation (BEBC), Ifip, juin 2012.

